

Résultats semestriels 2016 : 16,4 m€ (+60%)

Le conseil d'administration de la société ABC arbitrage s'est réuni le 22 septembre 2016 sous la présidence de Dominique Ceolin pour arrêter les comptes consolidés semestriels 2016.

En millions d'euros	30/06/2016 IFRS	30/06/2015 IFRS	31/12/2015 IFRS
Produit de l'activité courante	28,2 M€	22,6 M€	47,7 M€
Résultat net part du groupe	16,4 M€	10,2 M€	24,2 M€
Bénéfice net par action (BNPA)	0,29 €	0,19 €	0,43 €

En application des normes IFRS, le produit de l'activité courante consolidé au 30 juin 2016 s'élève à 28,2 M€ et le résultat net comptable consolidé s'établit à 16,4 M€ en progression de plus de 60% par rapport au 1er semestre 2015. Le rendement net (ROE), rapport du résultat net sur la moyenne des fonds propres ressort à près de 11% sur le seul semestre.

La corrélation entre les résultats et la volatilité mais aussi la capacité du groupe à résister dans des périodes à volatilité plus faible grâce aux investissements R&D sont illustrées par ces résultats.

Le 1er semestre 2016 a été marqué par une volatilité moyenne supérieure à 18%, en sensible hausse par rapport aux semestres précédents avec un premier trimestre agité, des mois d'avril et mai plus calmes et un mois de juin marqué par le Brexit.

Les volumes sur les marchés actions sont restés globalement stables avec des transactions qui restent élevées sur les opérations de fusions-acquisitions.

La refonte de l'offre des fonds d'investissement regroupés au sein de la structure ABCA Funds Ireland Plc fin 2015, le développement de nouvelles stratégies et l'adaptation des stratégies existantes ont permis d'exploiter plus efficacement chaque opportunité présentée par les marchés et ont favorisé l'augmentation des encours clients qui s'établissent à 336 millions d'euros au 1er septembre 2016.

Sur la base des résultats obtenus et confiant dans la capacité du groupe à poursuivre son développement, le conseil d'administration confirme la distribution d'un montant 0,20 € par action. Approuvée par l'assemblée générale du 27 mai 2016, ce versement sera uniquement proposé en numéraire et aura, du fait du prélèvement sur le compte primes d'émission, la nature fiscale d'un remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts. Le détachement est prévu le jeudi 17 novembre 2016 pour un paiement le lundi 21 novembre 2016.

Au troisième trimestre, l'intervention des banques centrales est toujours forte et a contribué à une forte baisse en matière de volatilité et de volume en particulier sur les mois d'août et septembre. La forte hausse du résultat net du premier semestre 2016 conforte ABC arbitrage dans le choix de ses orientations stratégiques. Le groupe va donc poursuivre ses investissements R&D et confirme sa volonté de développer ses filiales pour les semestres à venir. Les ambitions du groupe restent de proposer des performances attractives à ses clients et actionnaires.